



RESUME DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE "BIODIVERSITE: SCIENCE ET GOUVERNANCE": 24-28 JANVIER 2005

La Conférence Internationale "Biodiversité: Science et Gouvernance" (Conférence de Paris) s'est réunie du 24 au 28 janvier 2005, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), à Paris, en France.

Organisée par le Gouvernement français et parrainée par l'UNESCO, la Conférence a enregistré la présence de plus de 1000 participants, représentant gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales, ainsi que les secteurs académiques et privés.

Tenue indépendamment des négociations, la Conférence, fait partie intégrante de l'effort mondial en cours visant à inverser, d'ici 2010, le taux actuel de l'érosion de la biodiversité et à s'assurer de la préservation à long terme et de l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que du partage juste et équitable des avantages découlant des ressources génétiques. La Conférence a été organisée dans l'objectif d'évaluer les connaissances actuelles, et les besoins en matière de recherche et d'expertise scientifique dans le domaine de la biodiversité, ainsi que celui d'examiner les approches publique et privée dans la préservation et de la gestion de la biodiversité, et les interactions entre science et gouvernance.

La Conférence a produit deux documents: La Déclaration de Paris concernant la Biodiversité, un appel lancé par les scientifiques en faveur de la biodiversité; et une Déclaration de la Conférence, qui rappelle les engagements pris par les gouvernements concernant l'objectif 2010 et qui appuie le lancement d'un processus consultatif multipartite international pour l'évaluation des données scientifiques et des options politiques offertes aux processus décisionnels.

BREF HISTORIQUE INSTITUTIONNEL DE LA BIODIVERSITE, SCIENCE ET GOUVERNANCE

La Biodiversité est la variété des formes de vie existant sur Terre et englobe la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes. La biodiversité d'aujourd'hui est le fruit de milliards d'années d'évolution, formée par les processus naturels et subissant, de plus en plus, l'influence de l'Homme. A ce jour, près de deux millions d'espèces ont été identifiées. De nombreux scientifiques pensent qu'il existe près de 13 millions d'espèces sur Terre, mais d'autres estimations situent leur nombre entre 3 et 100 millions. La Biodiversité fournit un grand nombre des biens et services qui soutiennent la vie humaine, notamment: la fourniture des aliments, les combustibles et les matériaux de construction; la purification de l'air et de l'eau; la stabilisation et la

modération du climat de la planète; la modération des inondations, des sécheresses, des températures extrêmes et des forces éoliennes; la génération et le renouvellement de la fertilité des sols; le maintien des ressources génétiques qui contribuent à la variété des cultures et à la sélection des animaux, des médicaments, et d'autres produits; et des avantages culturels, récréatifs et esthétiques.

Au cours des quelques centaines d'années écoulées, la biodiversité a été confrontée à de grands défis, dont, une demande grandissante exercée sur les ressources biologiques, due à la croissance démographique et à l'augmentation de la consommation. Cette exploitation accrue des ressources biologiques a abouti à une érosion des espèces à un rythme estimé actuellement, 100 fois plus rapide que celui de l'érosion naturelle, de l'ère qui a précédé celle de l'intervention importante de l'être humain. La reconnaissance de ce problème n'est sûrement pas un fait nouveau, et les scientifiques et les décideurs politiques ont travaillé à l'élaboration des mécanismes nécessaires à la documentation, à la préservation et à l'utilisation durable de la biodiversité. Ci-après, un bref historique institutionnel international des efforts fournis pour la protection de la biodiversité, qui présente le contexte de la focalisation de la Conférence de Paris sur le thème Biodiversité: science et gouvernance.

LA CNUEH ET LE PNUE: La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain (CNUEH, 5-16 juin 1972, Stockholm, Suède) a mené à l'adoption d'un certain nombre d'accords régionaux et internationaux, notamment, la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Menacées d'Extinction (CITES). La CNUEH a également décidé d'établir le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), qui a été codifié par la résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée Générale de l'ONU, en 1972. Le PNUE administre les nombreux instruments internationaux ayant trait à la biodiversité, y compris la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), la CITES, la Convention sur les Espèces Migratrices, et le Programme

DANS CE NUMERO

Bref Historique Institutionnel de la Biodiversite, Science et Gouvernance	1
Compte Rendu de la Conference de Paris	3
L'ouverture	3
La Plenièrè	4
Les Atelièrs	7
Session de Clôture	12
Reunions a Venir	14



d'Action Mondiale pour la Protection de l'Environnement Marin contre les Activités Basées sur la Terre Ferme.

LE RAPPORT DE BRUNDTLAND: En 1987, la Commission Internationale sur l'Environnement et le Développement (baptisée également Commission de Brundtland, du nom de son Président, le Premier Ministre Norvégien Gro Harlem Brundtland) a conclu que le développement économique doit devenir moins écologiquement destructif. Dans son rapport référence, "Notre Avenir Commun," la Commission a souligné que "l'humanité a la capacité de rendre le développement durable – en faisant en sorte qu'il réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins." Il appelle également à "une nouvelle ère de développement économique écologiquement rationnel."

SOMMET DE LA TERRE: A la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED) de 1992, connue également sous le nom de "Sommet de la Terre" (3-14 juin 1992, Rio de Janeiro, Brésil), les dirigeants mondiaux ont adopté trois instruments internationaux clés: la CDB; la Convention-cadre sur les Changements Climatiques; la Convention sur la Lutte Contre la Désertification; et les Principes applicables aux Forêts, déclaration non contraignante, faisant autorité, sur la gestion, la préservation et le développement durable des forêts. La Déclaration de Rio, adoptée à la CNUED, établit 27 principes applicables à l'environnement et au développement durable, y compris l'approche préventive, le principe des pollueurs payeurs, et le Plan d'action 21.

LA CDB ET LE PROTOCOLE SUR LA PREVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES: La CDB est entrée en vigueur en 1994 et compte actuellement 188 Parties. La Convention établit trois principaux objectifs: la préservation de la diversité biologique; l'utilisation durable de ses composantes; et le partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques. La Conférence des Parties à la CDB (CdP) a élaboré une série de programmes de travail axés sur le traitement de la biodiversité écosystémique (e.g. les forêts, les eaux intérieures, les zones arides, l'agriculture, les zones marines et côtières), et de programmes de travail et d'activités consacrés aux thèmes transversaux, y compris les espèces exotiques envahissantes, les mesures incitatives, l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages, les savoirs traditionnels, le transfert des technologies, l'éducation et la conscientisation du public, et les aires protégées.

Le Protocole de Cartagena pour la Prévention des Risque de la Biotechnologies, adopté par les Parties à la CDB le 29 janvier 2000, est entré en vigueur le 11 septembre 2003. Le Protocole compte actuellement 111 Parties. Le Protocole traite du transfert, de la manipulation et de l'utilisation, dans de bonnes conditions, des organismes vivants modifiés susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la biodiversité, en prenant en ligne de compte, la santé humaine, avec une focalisation particulière sur les transits transfrontières.

LE SOMMET DU MILLENAIRE: Le Sommet du Millénaire des Nations Unies (6-8 septembre 2000, New York, Etats-Unis) a adopté les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) – huit buts comprenant 18 objectifs intermédiaires et 48 indicateurs portant entre autres, l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire universelle, l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile, la durabilité environnementale et la lutte contre les maladies. Les ODM sont le cadre

universellement accepté pour la mesure des progrès accomplis dans le développement. En 2002, les Nations Unies ont lancé le Projet du Millénaire pour l'élaboration d'un plan de mise en application visant à habilitier les pays en développement à concrétiser les ODM, d'ici 2015, et à évaluer les progrès accomplis dans leur concrétisation, d'ici 2005.

L'OBJECTIF 2010 RELATIF A LA BIODIVERSITE: Dans la décision VI/26, la sixième réunion de la CdP de la CDB (CdP-6, 7-19 avril 2002, La Haye, Pays-Bas) a adopté le Plan Stratégique de la CDB. Dans la déclaration de sa mission, les Parties se sont engagées à une mise en application plus effective et plus cohérente des trois objectifs de la Convention et à la concrétisation, d'ici 2010, d'une réduction importante du taux actuel de l'érosion de la biodiversité, aux échelons mondial, régional et national, en guise de contribution à l'allègement de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur Terre. La CdP-6 a également adopté une Déclaration Ministérielle, qui reconnaît le besoin de calendriers, de mécanismes et d'objectifs d'évaluation, y compris l'objectif 2010 appelant à adopter des mesures visant à mettre fin à l'érosion de la biodiversité.

LE SMDD: Le Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD, 26 août - 4 septembre 2002, Johannesburg, Afrique du Sud) a adopté du Plan de Mise en application et la Déclaration de Johannesburg. Les principaux engagements ayant pertinence pour la biodiversité, englobent: la concrétisation d'une réduction importante du taux actuel de l'érosion de la biodiversité, d'ici 2010; la négociation, dans le cadre de la CDB, d'un régime international pour régir le partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques; et l'établissement, en 2004, d'un processus régulier d'élaboration de rapports mondiaux sur, et d'évaluations de, l'état de l'environnement marin. Le Plan appelle également à la création de capacités plus importantes dans le domaine de la science et de la technologie pour le développement durable.

LA CDP-7 DE LA CDB: Avec la décision VII/30, la septième réunion de la CdP de la CDB (CdP-7, 9-20 février 2004, Kuala Lumpur, Malaisie) a adopté un cadre pour: la facilitation et la communication de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 2010; la promotion de la cohérence entre les programmes de travail de la Convention; et la fourniture d'un cadre souple, dans lequel les objectifs nationaux et régionaux peuvent être établis et les indicateurs, déterminés. La CdP-7 a précisé les indicateurs applicables à l'évaluation des progrès accomplis dans l'objectif 2010, à l'échelon mondial, les buts ultimes et les objectifs intermédiaire relatifs aux sept domaines de focalisation, ainsi que l'approche générale adoptée pour l'intégration de ces buts et objectifs dans les programmes de travail de la CDB.

LE SOMMET DU G-8: Au Sommet du Groupe des Huit (G-8), en 2003, (2 juin 2003, Evian, France) les gouvernements ont décidé de prendre des mesures permettant d'améliorer le développement durable, assortis d'une focalisation sur la mise en œuvre des ODM et du Plan de Mise en Application de Johannesburg. Au cours du Sommet, le Président français, Jacques Chirac, a souligné l'engagement de la France à apporter sa contribution à ces instruments, et a annoncé que la France accueillera une réunion consacrée aux questions relatives à la biodiversité. Cette déclaration a servi d'élan à l'organisation de la Conférence de Paris.



COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DE PARIS

L'OUVERTURE

François d'Aubert, ministre délégué français de la recherche, a ouvert la Conférence de Paris, lundi 24 janvier, souhaitant la bienvenue à tous les participants.

Mettant en relief les conclusions de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue peu avant la présente Conférence, Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, a mis l'accent sur les potentialités de prévention des catastrophes des écosystèmes sains, et a appelé à une amélioration des systèmes d'observation mondiaux. Plaidant pour un dialogue permanent entre scientifiques et décideurs politiques, il a appelé: au renforcement de la recherche; à l'implication du secteur privé et de la société civile, y compris les communautés locales et autochtones; au renforcement des capacités; et à la prévention des conflits.

Klaus Toepfer, directeur exécutif du PNUE, a déclaré que la préservation des écosystèmes sains est cruciale pour la concrétisation des ODM. Il a mis en exergue les liens entre les changements climatiques, la désertification et l'érosion de la biodiversité, et a appelé à des investissements dans la création des capacités et dans une science cohérente, coordonnée et appropriée à la politique.

Hamdallah Zedan, secrétaire exécutif de la CDB, a mis en relief le défi auquel la communauté internationale se trouve confrontée dans ses efforts visant à la réalisation des objectifs 2010 consistant à réduire de manière importante le taux actuel des pertes subies par la biodiversité, et a appelé à une coopération internationale plus forte et à une communication plus efficace sur l'érosion de la biodiversité et ses effets.

Mohammed Valli Moosa, président de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature – UICN, a mis en exergue les liens directs entre l'érosion de la biodiversité et les activités humaines. Il a suggéré la mise en place d'un cadre accordant à la biodiversité une place centrale dans les activités humaines, en se basant sur quatre éléments clés: les populations du monde entier; la science; les lois et règlements à tous les niveaux; et les forces du marché.

Bertrand Collomb, président du Conseil Industriel Mondial pour le Développement Durable, a déclaré que le secteur de l'industrie et du commerce a reconnu l'importance de la durabilité et de la préservation de la nature et que des projets soucieux de la biodiversité peuvent améliorer l'image publique des entreprises. Il a souligné la nécessité de partenariats, d'une détermination et d'une cohérence dans les mesures prises, ainsi que le rôle des gouvernements dans la mise en place de cadres d'action appropriés.

Soulignant que les bonnes politiques sont basées sur la bonne science, Stavros Dimas, commissaire européen chargé de l'environnement, a déclaré que l'UE continuera à travailler pour l'intégration des préoccupations environnementales dans ses politiques et à apporter son soutien au financement des programmes environnementaux. Il a souligné le besoin d'accélérer l'action visant la réalisation de l'objectif 2010, d'accorder une priorité et un soutien à la mobilisation ainsi que d'un renforcement des capacités scientifiques et d'une meilleure communication des sujets scientifiques ayant trait à la biodiversité.

Nicolas Hulot, président de la Fondation Nicolas Hulot, a déclaré que la Conférence devrait viser plutôt à s'assurer de la cohérence entre la politique et l'action qu'à améliorer la prise de conscience. Il a souligné qu'il n'existe pas de conflit entre les

divers intérêts impliqués dans la biodiversité, et a mis en relief la nécessité d'une coopération, d'un placement de la société au cœur des préoccupations et des actions, et de nouvelles formes de solidarité.

Matsuura, intervenant au nom du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a souligné que la biodiversité est essentielle à la vie, et a appelé les pays qui ne l'ont pas encore fait, à ratifier la CDB. Il a précisé que la préservation de la biodiversité n'est pas la responsabilité des seuls gouvernements, mais également celle des organisations non gouvernementales, du secteur privé et de l'ensemble des habitants de la Terre.

Edward Wilson, de l'Université de Harvard, a déclaré qu'il existe des preuves scientifiques irréfutables des incidences défavorables des activités humaines sur la biodiversité, dont beaucoup restent encore à élucider par la science. Il a appelé à des processus décisionnels éthiques et fondés sur les faits. Il a souligné que la pauvreté inhibe la préservation.

Wangari Maathai, vice-ministre kenyan de l'environnement et des ressources naturelles, lauréate du Prix Nobel de la Paix de l'année 2004, a passé en revue les enseignements tirés de deux écosystèmes montagneux au Kenya, quant à l'érosion de la biodiversité et de ses effets sur les communautés locales et a affirmé que la volonté politique est essentielle pour la prise des mesures nécessaires à la préservation de la biodiversité.

Soulignant l'importance de l'établissement d'un équilibre entre le développement économique et la préservation des ressources naturelles, Abdullah Badawi, premier ministre malais, a mis en relief les questions cruciales posées à la préservation de la biodiversité et notamment: le renforcement des capacités; le dialogue sur la gouvernance de la biodiversité; les négociations menées dans le cadre de la CDB, sur la question du régime d'accès et de partage des avantages; les droits de propriété intellectuelle; et la mise en application du Protocole de Cartagena sur la Prévention des Risques Biotechnologiques.

Marc Ravalomanana, président de la république malgache, a souligné l'importance des thèmes de la Conférence pour son pays, mettant l'accent sur la richesse de sa biodiversité. Arguant que le développement durable, la protection de la nature et la bonne gouvernance sont interconnectés, le président Ravalomanana a mis en relief l'impératif de concilier les besoins d'une croissance économique rapide et ceux de la préservation d'une richesse biologique exceptionnelle.

Jacques Chirac, président de la république française, a souligné que le sort de l'être humain dépend de celui des autres espèces, et a proposé de créer un groupe intergouvernemental chargé d'examiner les évolutions enregistrées dans le domaine de la biodiversité et de mettre en place un réseau mondial d'experts. Il a précisé que la France a intégré la Charte Environnementale dans sa Constitution, a mis en exergue les politiques mises en place par la France en faveur de la biodiversité. Le Président Chirac a proposé d'accueillir à Paris un séminaire de haut niveau sur les droits de propriété intellectuelle, ayant trait à la biodiversité. Il a souligné la nécessité de mesures urgentes pour la concrétisation de l'objectif 2010.

Au cours de la semaine, la Plénière s'est réunie lundi, mardi et mercredi matin, pour se pencher sur:

- les défis posés à la biodiversité, science et gouvernance;
- l'état actuel et l'évolution de la biodiversité mondiale;
- les avantages sociaux et écologiques de la biodiversité; et
- la biodiversité et la gestion des ressources vivantes.



Mercredi après-midi et jeudi, des ateliers ont été tenus sur les thèmes:

- gouvernance de la biodiversité;
- agriculture et biodiversité -- politiques, institutions et pratiques;
- éducation environnementale et communication au service de la biodiversité;
- stratégies et infrastructures pour la documentation de la biodiversité;
- défis posés à la réalisation de l'objectif 2010 – financement de la recherche en matière de biodiversité et de préservation;
- approches intégratives dans le domaine de la biodiversité;
- biodiversité et zones urbaines;
- biodiversité et santé;
- diversité microbienne et société;
- défis posés à la gestion des pêcheries;
- biodiversité – la nouvelle frontière de l'innovation;
- les indicateurs de la biodiversité et l'objectif 2010 – les défis scientifiques;
- soutien de la diversité biologique et culturelle – les savoirs traditionnels, les pratiques et les vues mondiales;
- régimes d'appropriation et systèmes de gestion de la biodiversité; et
- gestion durable de la biodiversité tropicale et sub-tropicale – les îles et les forêts.

Le compte rendu suivant résume les débats de la Plénière et des ateliers, réorganisés par thèmes.

NDLD: *La couverture des ateliers a été limitée à ceux sélectionnés par les organisateurs de la Conférence. Un lien permettant d'accéder à une couverture étendue est fourni chaque fois que cela est approprié. Les résumés des autres ateliers ont été élaborés sur la base des rapports qu'ils ont présentés à la session plénière finale.*

LA PLENIERE

LES DEFIS POSES A LA BIODIVERSITE, SCIENCE ET GOUVERNANCE: Lundi, Peter Raven, du Jardin Botanique du Missouri, a présidé la première session plénière, consacrée aux défis posés à la science et à la gouvernance dans le domaine de la biodiversité. La session a englobé une table ronde.

Les Exposés: Jacques Blondel, du centre national français pour la recherche scientifique (CNRS), a parlé de la création et de l'entretien de la biodiversité sur Terre. Il a souligné que préserver la biodiversité aujourd'hui garantira ses potentialités évolutives, et que les pertes subies par la biodiversité sont irréversibles. Affirmant que la Terre traverse actuellement une période d'extinction massive, il a précisé que le défi à relever consiste à déterminer la manière dont l'érosion des espèces affecte leurs écosystèmes, et à prévoir la manière dont les fonctions et les services écosystémiques seront affectés par les futures extinctions d'espèces. Soulignant que certains seuils irréversibles ont déjà été franchis, il a exprimé l'espoir de voir ces prévisions exercer une influence positive sur les prises de décisions.

Michel Loreau, président du Comité Scientifique de la Conférence, a parlé des défis à relever dans les domaines de la science et de la gouvernance. Il a précisé que les défis à relever par la science, englobent la détermination: de la quantité de biodiversité de la planète; de la manière dont la biodiversité est en train de changer et les causes de ce changement; des conséquences écologiques des changements survenus dans la biodiversité; et des voies et moyens permettant de bien gérer et de bien protéger la

biodiversité. Loreau a expliqué que s'agissant de la gouvernance, les défis à relever englobent: la reconnaissance de l'importance de la biodiversité en tant que problème environnemental mondial; la sensibilisation et l'information des citoyens; le développement d'une recherche coordonnée et le soutien des agences de financement; l'utilisation des connaissances disponibles pour la prise de mesures immédiates; l'intégration de la préservation de la biodiversité et de l'utilisation durable dans le développement économique et social; et l'établissement d'un mécanisme intergouvernemental pour la synthétisation des connaissances scientifiques.

Claude Martin, directeur général de WWF International, a parlé de la mondialisation de l'économie et des changements que connaît actuellement la biodiversité. Il a cité le rapport du WWF établi sur la base des données fournies ces 40 dernières années par l'Indice de la Planète Vivante et par le plan écologique de l'humanité, pour démontrer que la mondialisation exerce des effets considérables sur la biodiversité. Il a souligné que, pour faire face à cette situation, les gouvernements doivent établir, dans le processus du développement, des objectifs à long terme, intégrant les préoccupations environnementales. Martin a également souligné l'impératif d'un changement fondamental dans la manière de penser. S'agissant des organismes génétiquement modifiés (OGM), il a déclaré que ces derniers pourraient accroître la production alimentaire, mais que sans normes établies à l'échelle internationale, ils continueront souvent à poser des risques à la biodiversité.

Cristian Samper, de l'Institution Smithsonian, a parlé de la nécessité de combler les fossés séparant la science, la politique et le public. Il a fait état du défi posé à l'utilisation des connaissances scientifiques dans la réhabilitation des espèces au bord de l'extinction et dans la prévention de la poursuite de la dégradation subie par les écosystèmes. Il a plaidé pour l'octroi d'une attention accrue: à la cohérence entre les politiques mondiales et nationales; au suivi efficace et aux indicateurs; à l'application et au respect des dispositions; et à l'accès et au partage des avantages. Au sujet du groupe intergouvernemental sur la biodiversité, Samper a proposé diverses manières de renforcer la contribution de la science dans les processus décisionnels, et notamment: la création de passerelles au sein de la communauté scientifique; la création d'interconnexions avec d'autres thèmes; le renforcement des capacités nationales et régionales; l'investissement dans les sciences fondamentales et celles pertinentes à la politique; et le renforcement des mécanismes disponibles, tels que l'Evaluation des Ecosystèmes du Millénaire.

Table ronde: Robert Watson, de la Banque Mondiale, a présidé la table ronde. Il a invité les panélistes à se focaliser: sur le plus grand défi posé à l'utilisation durable de la biodiversité, sur le point de savoir si la préservation de la biodiversité peut être conciliée avec la croissance économique rapide, et sur les raisons du décalage existant entre le souci de la société civile à l'égard de la nature et sa destruction. Jean-François Dehecq, président de Sanofi-Aventis, a décrit les démarches et les questions associées à la découverte et à l'exploration des composantes naturelles pour la mise au point des médicaments, soulignant que les progrès thérapeutiques peuvent être mis en péril du fait de la non résolution de la question du brevetage de la biodiversité, à l'échelon international. Wangari Maathai, vice-ministre kenyan de l'environnement et des ressources naturelles, lauréate du Prix Nobel de la Paix de l'année 2004, a déclaré que le plus grand défi consiste à convaincre les décideurs et la société que la biodiversité est une priorité, et



a rappelé que les conséquences de la destruction actuelle seront subies par les générations à venir. Russell Mittermeier, président de 'Conservation International', a souligné que les pays disposant d'une très grande biodiversité et les zones cruciales de biodiversité, devraient constituer des priorités d'action pour la réalisation de l'objectif 2010, et a mis en relief le rôle des aires protégées dans la préservation de la biodiversité. Harison Randriarimanana, ministre malgache de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a affirmé qu'il est possible de concilier la préservation de la biodiversité avec la croissance économique rapide et l'allègement de la pauvreté, dans des pays comme Madagascar. Le ministre Randriarimanana a précisé toutefois, que cela ne peut se produire que si les pauvres, les décideurs politiques et les scientifiques décident d'agir ensemble. Edward Wilson, de l'Université de Harvard, a souligné le rôle de l'éducation dans le comblement du fossé entre la science, la politique et le public en faveur de la préservation de la biodiversité, et a affirmé que l'absence d'un code éthique et de normes morales régissant les activités humaines constitue l'une des raisons qui font que les actions de l'Homme tendent à porter atteinte à l'intégrité de la nature.

Un compte rendu étendu de ces exposés et de la table ronde est disponible en ligne à:

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num1f.html>.

ETAT ACTUEL ET EVOLUTION DE LA BIODIVERSITE

MONDIALE: Mary Arroyo, de l'Université du Chili, a présidé la session plénière consacrée à la question de l'état actuel et de l'évolution de la biodiversité mondiale, qui s'est réunie mardi matin. La session a entendu des exposés et a tenu une table ronde.

Les Exposés: Georgina Mace, de la Société Zoologique de Londres, a donné un aperçu sur l'état actuel de la biodiversité, établi sur la base de l'Evaluation Ecosystémique du Millénaire, de l'Evaluation Mondiale des Espèces, de l'UICN – de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, et de l'Eco-régions de la WWF. Soulignant que la diversité des espèces se situerait entre 5 et 30 millions, dont 2 millions seulement sont identifiés. Elle a précisé que l'estimation du taux d'extinction des différentes espèces se situe entre 1 et 12 millions d'espèces par an, et que, selon la Liste Rouge établie par l'UICN, 12 à 52 % des espèces appartenant aux taxons élevés, sont menacées d'extinction. Mace a mis également en lumière: les lacunes importantes dans les connaissances concernant, en particulier, certains taxons importants, comme les invertébrés, les plantes et les champignons; la nécessité de procéder à l'étude de l'évolution de la biodiversité sur la base de mesures comparables sur des périodes de temps données; le manque d'études au niveau génétique; la connaissance moindre des habitats des milieux marins et d'eaux douces par rapport aux habitats terrestres; et la mauvaise compréhension des effets des changements survenus dans la biodiversité, sur les services écosystémiques.

Michael Donoghue, de l'Université de Yale, a présenté les défis à relever dans les domaines de la documentation et de la classification de la biodiversité. Il a décrit le rôle de la croissance démographique dans la destruction des habitats et l'homogénéisation des biotopes, et a attiré l'attention sur le manque de connaissances concernant le nombre d'espèces marines, en particulier, les organismes bactériens marins. Il a également mis en relief l'importance de l'extraction de données des 2,6 milliards de spécimens du monde entier, qui se trouvent dans les musées. Au sujet de l'identification des espèces, Donoghue a souligné le manque de ressources humaines et sur le besoin de créer des

capacités dans le domaine de l'identification des espèces et de mettre en place une infrastructure de laboratoires. Il a appelé à l'amélioration des engagements financiers et politiques.

Faisant part de sa satisfaction quant aux récentes réussites enregistrées dans le domaine de la préservation de la biodiversité, Achim Steiner, Directeur Général de l'UICN, a présenté les options politiques offertes dans le domaine de la préservation biodiversité. Il a souligné la nécessité d'unifier les approches et les stratégies et les harmoniser avec l'approche écosystémique. Steiner a encouragé une participation accrue du Sud dans la préservation, a déclaré que la nature ne devrait pas être assujettie uniquement aux analyses économiques du rapport coût-bénéfice et a mis en garde que le problème n'est pas tant celui de l'élaboration des preuves élémentaires que de convaincre la société d'opérer un changement de comportement. Plutôt qu'un service d'information centralisé, il a plaidé pour l'amélioration de l'interface et de la connectivité entre les différentes sources disponibles, en particulier dans les pays en développement. Mettant en relief le pouvoir du marché, Steiner a déclaré que le commerce peut être une solution et non un problème.

La table ronde: José Sarukhán, de l'Institut Ecologique National du Mexique, modérateur de la table ronde, a invité les panélistes à échanger leurs vues concernant le rôle des chercheurs et des naturalistes amateurs et concernant le point de savoir si un centre international spécialisé en biodiversité était nécessaire.

Peter Bridgewater, Secrétaire Général de la Convention de Ramsar sur les Terres Humides, a souligné la nécessité: d'une focalisation sur le rôle de la biodiversité dans la fourniture des services écosystémiques; d'une amélioration des synergies pour les avis scientifiques; d'une gestion adaptative; et d'une approche préventive.

Thomas Lovejoy, Président du Centre Heinz, a souligné la nécessité de déterminer les voies et moyens de montrer les liens existants entre la biodiversité et d'autres questions, y compris l'étude de la réactivité de la nature face aux changements climatiques.

Catherine Day, Directrice Générale de l'Environnement au sein de la Commission Européenne (CE), a souligné la nécessité d'indicateurs politiquement pertinents, et a précisé que les défis à relever englobent l'intégration de la biodiversité dans les autres politiques et la persuasion des décideurs politiques que les mesures de préservation de la biodiversité, y compris l'établissement d'aires protégées, constituent un investissement pour l'avenir.

Bertrand Tramier, Directeur Exécutif de la 'Total Corporate Foundation', a souligné le besoin d'une meilleure compréhension des liens entre l'industrie et la préservation de la biodiversité, et a mis en relief les activités menées par Total dans le domaine de la biodiversité, notamment la création d'une fondation pour la préservation de la biodiversité et des mers.

Mace, appuyée par Lovejoy, a déclaré que les aires protégées ne sont pas l'unique réponse pouvant être apportée à l'érosion de la biodiversité, et que les être humains doivent apprendre à vivre de manière durable avec la nature. Elle a encouragé les scientifiques à collaborer aux projets de grande échelle visant à concrétiser l'objectif 2010.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont souligné le besoin: de dialogues ouverts entre le commerce et l'industrie, les gouvernements, les organisations internationales et les scientifiques, sur l'utilisation du bois d'œuvre certifié; d'un soutien accru de la part des gouvernements, en faveur des communautés locales, pour une utilisation durable de la biodiversité; d'un



partage des avantages; de partenariats entre le Nord et le Sud, axés sur la recherche scientifique et la formation; et d'approches interdisciplinaires.

Le compte rendu étendu de ces exposés et du débat qui a suivi est disponible en ligne à

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num2f.html>.

LES AVANTAGES SOCIAUX ET ECOLOGIQUES DE LA BIODIVERSITE: Cette session plénière, présidée par Jacques Weber, Directeur de l'Institut Français de la Biodiversité (IFB), s'est déroulée mardi après-midi. La session a englobé quatre exposés et une table ronde.

Les exposés: David Tilman, de l'Université du Minnesota, a parlé de la biodiversité et des services écosystémiques. Il a présenté les résultats de la recherche menée au cours de la décennie écoulée, confirmant ces premières théories et démontrant que l'érosion de la biodiversité conduit à un déclin: de la productivité végétale; de l'efficacité de l'utilisation des ressources végétales; de la stabilité et de prévisibilité des écosystèmes; et de la fixation du carbone. Il a également présenté des travaux de recherche montrant que l'érosion de la biodiversité peut aboutir à des risques accrus d'invasions par des espèces exotiques. Il a précisé que les services écosystémiques englobent la productivité, la qualité de l'eau, la stabilité des écosystèmes et la protection contre les espèces exotiques envahissantes.

Traitant des liens entre biodiversité et santé humaine, Andrew Dobson, de l'Université de Princeton, a affirmé que de nombreux pathogènes ne sont aptes à menacer les êtres humains que lorsque leur environnement naturel a subi des perturbations. Il a décrit les interactions entre les pathogènes, les systèmes immunitaires des êtres humains, la résistance aux médicaments, la densité démographique, la densité du cheptel, la biodiversité et le climat. Il a souligné que la biodiversité est une importante barrière contre les maladies et, en particulier, contre les maladies transmises par des vecteurs comme le paludisme, car les vecteurs tendent à s'attaquer aux êtres humains lorsque la biodiversité s'affaiblit. Il a conclu que la description des chaînes alimentaires et de la toile des écosystèmes en termes mathématiques constitue le plus grand défi scientifique à relever au 21^e siècle.

Charles Perrings, de l'Université de York, a présenté un exposé sur l'économie et la valeur de biodiversité et des services écosystémiques. Il a expliqué que la valeur anthropocentrique de la biodiversité et des écosystèmes dérive de la valeur des biens et services qu'ils fournissent, laquelle englobe des valeurs d'utilisation directe, des valeurs d'utilisation indirecte, et des valeurs non utilitaires ou passives. Il a fait observer que la biodiversité soutient le fonctionnement et les processus des écosystèmes, qui, à leur tour, soutiennent la production des biens et services commercialisables. Perrings a précisé que l'économie devrait être intégrée dans les efforts et les plans de préservation, et a suggéré de procéder à la détermination des domaines dans lesquels les services écosystémiques sont en train de se raréfier, aux fins d'orienter les efforts de préservation.

Christian Körner, de l'Université de Bâle, a parlé des changements climatiques et de la biodiversité, en se focalisant sur les espèces végétales non vivantes et sur les variations du dioxyde de carbone (CO₂). Il a présenté les découvertes de la recherche sur les changements climatiques survenus dans les climats froids et les écosystèmes montagneux, expliquant les effets indirects du CO₂ sur la diversité, à travers les changements climatiques. Au sujet des effets directs du CO₂ sur la biodiversité, il a décrit les réponses

apportées à des taxons particuliers de flore et de faune. Il a précisé que le réchauffement de la surface du globe mène, entre autres: à des changements dans la fréquence des espèces; à l'assèchement du climat dans certains endroits du globe; à l'érosion des taxons à travers la sécheresse; et l'érosion des forêts due aux feux forestiers.

La table ronde: Harold Mooney, de l'Université de Stanford a modéré la table ronde. Il a affirmé qu'une nouvelle approche est nécessaire pour l'évaluation des avantages potentiels des écosystèmes, et a suggéré d'utiliser les échecs subis dans la préservation de la biodiversité pour inciter les scientifiques plutôt que le public à entrer en action. Madeleine Tchunte, Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Education, du Cameroun, a mis en relief les initiatives entreprises dans le domaine de la préservation, et les partenariats mis en place dans le Bassin du Congo. Au sujet de la mondialisation et de la biodiversité, Perrings a déclaré que les marchés internationaux ne sont pas en mesure à traiter l'érosion de la biodiversité, et a suggéré d'intégrer les avis scientifiques concernant les effets environnementaux potentiellement défavorables de la libéralisation du commerce, dans les travaux de l'Organisation Mondiale du Commerce. Laurent Piermont, Président de la Société Forestière Française de la Caisse des Dépôts, a élaboré sur les expériences vécues dans le domaine du financement de la biodiversité à travers les mécanismes de marché. Il a souligné l'importance du génie écologique à coût modéré et de la rationalisation des objectifs de la préservation. Pierre Jacquet, Directeur Exécutif du Groupe des Agences Française de Développement, a déclaré que l'évolution des comportements sociaux et politiques est cruciale pour la préservation de la biodiversité, soulignant la nécessité de concilier les intérêts des divers acteurs et de mener davantage d'analyses économiques et sociales en rapport avec la biodiversité. Pierre Valette, du Directeur Général de la Recherche, à la CE, a souligné la nécessité d'une recherche permettant d'établir des seuils de durabilité.

Le compte rendu étendu des exposés et du débat qui a suivi, est disponible en ligne à:

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num2f.html>.

BIODIVERSITE ET GESTION DES RESSOURCES

VIVANTES: La session plénière consacrée au thème biodiversité et gestion des ressources vivantes, présidée par Peter Schei, le Président de BirdLife International, s'est déroulée mercredi. La session a entendu quatre exposés et a tenu une table ronde.

Les Exposés: Jeremy Jackson, du 'Smithsonian Tropical Research Institute', a parlé de la biodiversité marine et des pêcheries durables. Il a indiqué que les principaux facteurs contribuant à la dégradation du milieu marin englobent: l'érosion d'un grand nombre d'espèces marines; la destruction des plateaux continentaux; l'expansion des espèces exotiques envahissantes; le réchauffement des océans; la contamination de la chaîne alimentaire marine; et l'eutrophie. Il a conclu que l'un des plus grands défis à relever par les pêcheries viables, consiste à passer de la dégradation du milieu marin à un rétablissement satisfaisant pour l'être humain.

Emile Frison, Directeur de l'Institut International des Ressources Phytogénétiques, a présenté un exposé sur le thème biodiversité et agriculture, axé sur le rôle de l'agriculture dans la réalisation des ODM, expliquant que la manière dont l'utilisation de la biodiversité peut aider à l'allègement de la pauvreté et de la faim. Il a précisé que l'accroissement de la productivité et la diversification de la diète exigent une meilleure utilisation de la biodiversité. Il a recommandé: une focalisation sur les

cultures traditionnelles négligées et sous exploitées; l'amélioration des pratiques culturelles; la diversification des produits; et l'investissement dans l'agriculture.

David Kaimowitz, Directeur Général du Centre International de Recherche Forestière (CIFOR), a appelé à place l'accent plutôt sur les moyens d'existence menacés de disparition que sur uniquement la biodiversité menacée d'érosion, et a présenté des exemples illustrant l'importance des plantes médicinales et de la viande de brousse, pour les populations locales.

Madhav Gadgil, de l'Indian Institute of Science, a parlé des savoirs écologiques et pratiques de préservation des communautés locales. Il a plaidé en faveur de l'élaboration d'un registre des pratiques de la préservation de la biodiversité, pour aider à la conception des plans de préservation et de gestion et a souligné l'importance de la communication entre les scientifiques et les populations locales

La Table ronde: Le Président de la Table ronde, Mohan Munasinghe, de l'Institut Munasinghe pour le Développement du Sri Lanka, a déclaré que le tsunami qui a frappé récemment la région du Sud-est asiatique a révélé qu'une gestion environnementale inefficace peut diminuer les capacités de résistance des écosystèmes et rendre les populations vulnérables aux catastrophes naturelles.

Giuseppe Ambrosio, du Ministère Italien de la Politique Agricole et des Forêts, a mis en garde contre l'utilisation des OGM dans l'agriculture. Natarajan Ishwaran, de l'UNESCO, a déclaré que la décision prise par le gouvernement australien d'accroître le nombre des zones interdites à la pêche dans la région du Great Barrier Reef, illustre bien l'interaction établie entre la science, la gouvernance et la décision politique.

Jean-Luc Roux, de Greenpeace International, a souligné l'importance de la bonne gouvernance et de l'implication de tous les acteurs, y compris les communautés locales, dans les efforts visant à faire face à l'exploitation forestière illégale et à la pêche illicite.

Rosalía Arteaga Serrano, Secrétaire Générale de l'Organisation du Traité de Coopération de l'Amazonie, a souligné que les pays industrialisés sont largement responsables du déclin de la biodiversité de l'Amazonie, à cause de leurs subventions agricoles et de leur achat du bois d'œuvre récolté de manière illégale et d'animaux issus de prises illicites.

Les représentants des Jeunes ont fait part de leurs réserves concernant l'état de la biodiversité mondiale et ont exhorté les gouvernements à agir.

Le compte rendu étendu de ces exposés et du débat qui a suivi est disponible en ligne à:

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num3f.html>.

LES ATELIERS

GOVERNANCE: L'atelier consacré à la gouvernance de la biodiversité s'est déroulé le mercredi après-midi et le jeudi, au Musée National d'Histoire Naturelle, et a tenu quatre sessions portant sur: l'efficacité des mesures de préservation et d'utilisation durable; la gouvernance multi-niveaux de la biodiversité; le partenariat mondial pour l'utilisation des ressources biologiques; et l'expertise, l'information et les processus décisionnels politiques.

A l'ouverture de la session de l'atelier, Bertrand-Pierre Galey, directeur général du Musée National français d'Histoire Naturelle (MNHN), a souligné le rôle des musées dans l'éducation et l'échange d'informations. Hamdallah Zedan, Secrétaire exécutif

de la CDB, a souligné la nécessité: d'une coordination entre les instruments ayant trait à la biodiversité; de communication entre les correspondants nationaux des divers accords internationaux; et de l'implication des communautés locales dans les processus décisionnels politiques nationaux.

L'efficacité des mesures de préservation et d'utilisation durable: David Brackett, de 'Environment Canada', a présidé la session consacrée au thème de l'efficacité des mesures de préservation et d'utilisation durable. La session a entendu un exposé référence, sur la mesure de l'efficacité des mesures ayant trait à la biodiversité, présenté par Joshua Bishop, de l'UICN, et a tenu un groupe de discussion avec la participation de: Aldo Consentino, ministre italien de l'environnement; Léon Rajaobelina, directeur exécutif du centre malgache pour la préservation de la biodiversité; Stefan Leiner, de la direction générale de l'environnement à la CE.; Bráulio Dias, ministre brésilien de l'environnement; Jean-Marc Michel, ministre français de l'environnement; et Tom Dedeurwaerdere, de l'université catholique de Louvain.

Gouvernance multi-niveaux de la biodiversité: La session consacrée au thème 'gouvernance multi-niveaux de la biodiversité', a été présidée par Laurence Tubiana, Directrice de l'institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI). Les participants y ont entendu des exposés sur le rôle des savoirs traditionnels dans la préservation de la biodiversité, par Anil Gupta, de 'l'Indian Society for Research and Initiatives for Sustainable Technologies and Institutions', et sur la construction sociale de la biodiversité, par Chimère Diaw, du CIFOR. La session a également tenu un groupe de discussion, avec les participants suivants: María Espinosa, de l'UICN; Charles McNeil, de l'UNDP; Grazia Borrini-Feyerabend, de la Suisse; Bernard Roussel, du MNHN; Joseluis Samaniego, de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes; et Renaud Dutreil, ministre français chargé du service civil et de la réforme administrative.

Partenariat mondial pour l'utilisation des ressources biologiques: La session consacrée au thème du partenariat mondial pour l'utilisation des ressources biologiques a été présidée par Carlos Rodríguez Echandi, ministre de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica. La session a entendu un exposé référence sur la compensation des populations locales, pour l'utilisation de la biodiversité, présenté par Georges Massiot, de Pierre Fabre. La session a également tenu un groupe de discussion, avec la participation de: Martha Chouchena-Rojas, UICN; Nathalie Kosciusko-Morizet, parlement français; Alberto Glender, de l'ambassade du Mexique en Inde; Brendan Tobin, de l'Université des Nations Unies; Everton Vargas, du ministère brésilien des affaires étrangères; et Leonard Hirsch, du Musée National Smithsonian d'Histoire Naturelle.

Expertise, information et processus décisionnel politique: La session consacrée au thème 'expertise, information et processus décisionnel politique' a été présidée par Elliot Morley, ministre britannique de l'environnement et de l'agroenvironnement. La session a entendu un exposé référence sur la structuration des stratégies de développement durable, présenté par Pierre Valette, de la direction générale de la recherche, à la CE, La session a également entendu un groupe de discussion, avec la participation de: Patrick Blandin, du MNHN; Peter Bridgewater, de la Convention de Ramsar; Gordon McInnes, de l'agence européenne pour l'environnement; Monique Barbut, du PNUE; Sybille van den Hove, de la plate-forme européenne de la stratégie de la recherche en biodiversité; et le secrétaire exécutif de la CDB, Zedan.



Vendredi en Plénière, Chouchena-Rojas a présenté les conclusions de l'atelier. Au sujet des mécanismes de marché pour la préservation et le développement durable de la biodiversité, elle a indiqué que les connaissances se sont accrues mais que le consensus autour d'un cadre d'organisation n'est pas encore réalisé. Elle a précisé que les participants ont souligné la nécessité de désigner des instruments économiques pour les questions ayant trait aux biens communs publics, y compris la haute mer, et aux biens relevant de la souveraineté nationale qui présentent des avantages globaux. Elle a signalé que l'atelier a recommandé de transformer les avantages tirés de la biodiversité en paiements réels et de réviser les systèmes disponibles des droits de propriété intellectuelle, et a appelé à accroître l'information concernant les avantages de la biodiversité et les coûts de la préservation, ainsi qu'à l'amélioration des mécanismes financiers et, notamment, des mesures incitatives.

Au sujet de la gouvernance multi-niveaux, Chouchena-Rojas a déclaré que l'atelier a conclu que la gouvernance de la biodiversité doit être adaptée aux conditions locales mais alignée sur les cadres mondial, régional et national, et a appelé: à des connections verticales adaptées aux conditions locales; à la subsidiarité des droits; à la responsabilité et à l'imputabilité à tous les niveaux; à un soutien réciproque entre les différents niveaux, à des coûts transactionnels minimum; et à un soutien horizontal et à des synergies entre, entre autres, les stratégies de préservation et d'éradication de la pauvreté. Elle a noté que la conclusion selon laquelle la préservation n'est possible que si la biodiversité est intégrée dans les différents secteurs de la société, de manière conforme aux principes de durabilité. Elle a souligné la nécessité de concilier préservation de la biodiversité et urbanisation, et a précisé que l'atelier a appelé les systèmes gouvernementaux à reconnaître les droits fonciers, les savoirs traditionnels et le droit coutumier.

Au sujet des données et renseignements, Chouchena-Rojas a indiqué que l'atelier a conclu que davantage de recherche est indispensable, mais que les données disponibles mettent déjà en lumière la nécessité de prendre des mesures, qui doivent être plus ciblées, en particulier, relativement aux écosystèmes marins, pour la concrétisation de l'objectif 2010. Elle a précisé que les participants à l'atelier ont appelé: à des travaux accrus sur la prévision et non uniquement sur l'observation; à l'imputabilité des gouvernements à travers des systèmes de compte rendu, et des institutions de recherche, à travers la communication des données; au renforcement des capacités, y compris à travers les échanges de données et de renseignements Sud-Sud, et à travers le développement des technologies nécessaires à l'utilisation des ressources génétiques; à la reconnaissance des savoirs traditionnels; au consentement préalable en connaissance de cause et au partage des avantages; à un registre international des savoirs traditionnels, assorti des mesures de confidentialité appropriées; et le guide éthique régissant le travail avec les communautés locales.

Chouchena-Rojas a indiqué que l'atelier s'est également penché sur le rôle du secteur privé, recommandant l'ouverture d'un dialogue sur les systèmes de gouvernance disponibles. Elle a indiqué que les participants ont conclu que ce processus devrait: établir des liens avec les processus en cours relevant de la CDB; faciliter la mise en application de la CDB; édifier sur les institutions disponibles; promouvoir les synergies et les connectivités; et renforcer les capacités à l'échelon national, en particulier, dans les pays en développement. Elle a précisé que les participants ont apporté leur appui à l'idée d'établir un nouveau mécanisme qui lie mieux les aspects économique et social, et qui améliore la qualité et

la pertinence politique des partenariats entre les secteurs public et privé.

Le compte rendu étendu de ces exposés et du débat qui a suivi, est disponible en ligne à <http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num3f.html> et à <http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num4f.html>.

AGRICULTURE: Harison Randriarimanana, ministre malgache de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a présidé l'atelier "Agriculture et biodiversité – les politiques, les institutions et les pratiques," qui s'est tenu mercredi et jeudi. Les participants ont entendu des exposés sur les thèmes et études de cas particuliers, et ont tenu un débat général.

Mercredi, les exposés présentés ont porté sur: les vues des gestionnaires de la biodiversité, sur l'agriculture, présenté par Jeffrey McNeely, de l'UICN; l'intégration des considérations de biodiversité dans la réforme de la Politique Agricole Commune de l'UE, présenté par Maria Fuentes, de la Direction Générale de l'Agriculture, à la CE; la relation historique entre agriculture et biodiversité, par Jean-Claude Lefeuvre, du MNHN; et le passage de l'agriculture à l'éco-agriculture, par Guy Riba, de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Les participants ont entendu des exposés sur des études de cas portant sur: la culture des crevettes à Madagascar, par le ministre Randriarimanana et Virna Cedeño Escobar, de l'Université de Guayaquil; la gestion de l'Amazonie brésilienne par les populations traditionnelles et migrantes, présenté par Maria das Graça Pires Sablayrolles, de l'Université de Fédérale de Pará, et Florence Pinto, de l'Institut français de la Recherche pour le Développement; et l'agriculture basée sur les écosystèmes de pâturage et la diversité microbienne dans les systèmes de production laitière dans les Alpes du nord, par Agnès Hauwuy et Pierre Pocard, du Groupe d'Intérêt Scientifique des Alpes du Nord.

Jeudi, les participants ont entendu des exposés portant sur des études de cas consacrées: aux systèmes agricoles locaux en Indonésie, par Ahmad Kusworo, de la Société indonésienne pour la préservation de la nature; l'agroforesterie diversifiée en Indonésie, par Geneviève Michon, de l'Institut français de recherche pour le développement; l'eutrophie culturelle dans le Northern Gulf du Mexique, par Gregory McIsaac, de l'Université de l'Illinois; les pratiques pastorales et les dynamiques de la végétation ligneuse, dans le sahel, présenté par Alexandre Ickowitz, du Centre français de recherche agricole pour le développement International, et Léonard-Elie Akpo, de l'Université de Dakar; et, le schéma de réhabilitation des oiseaux des terres arables, au Royaume-Uni, par Andy Evans, de la British Royal Society for the Protection of Birds, et David Smallshire, du Ministère britannique de l'alimentation et des affaires rurales.

Les participants ont ensuite tenu un débat général, qui a porté, entre autres: sur la re-conceptualisation de la biodiversité en tant que partie intégrante de l'agriculture, plutôt qu'élément externe; sur la biodiversité en tant que moteur d'intensification de l'agriculture dans les régions marginalisées; sur la nécessité de la promotion des communautés locales; sur le lien entre la mondialisation des marchés et les biens produits à l'échelon local; sur les droits et les responsabilités des agriculteurs; et sur le besoin d'une volonté politique forte, d'un changement de paradigme, de partenariats, de recherche et développement et de travail de conscientisation.

Vendredi, Watson a présenté, à la Plénière, les conclusions de l'atelier où l'accent est placé sur le besoin: de reconnaître la biodiversité en tant que partie intégrante des systèmes agricoles;

de renforcer la planification multipartite et multidisciplinaire, la recherche et la mise en application; de reconfigurer les marchés et les institutions; et de reconnaître la dépendance de la préservation de la biodiversité vis-à-vis de l'agriculture.

Le compte rendu étendu de ces exposés et du débat qui a suivi, est disponible en ligne à

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num3f.html> et à

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num4f.html>.

EDUCATION ET COMMUNICATION

ENVIRONNEMENTALES: Nick King, du Fonds pour la protection des espèces de faune et de flore menacées d'extinction, a présidé l'atelier sur le thème de l'éducation et communication environnementales pour la biodiversité. L'atelier, qui s'est tenu mercredi après-midi, a entendu des exposés sur: les programmes d'éducation rapide; la science locale en matière de biodiversité pour l'éducation scolaire; un programme de renforcement des capacités établissant un lien entre le fonctionnement des écosystème et les changements climatiques; les communautés, la communication et les objectifs communs; et les enseignements tirés de l'initiative de l'UICN dans le domaine de l'éducation basée sur le web.

Vendredi, Chouchena-Rojas a présenté les conclusions de l'atelier, à la Plénière. Elle a déclaré que les participants ont appelé: à des exemples concrets des avantages fournis par la préservation de la biodiversité; à la responsabilité individuelle et sociétale, ainsi qu'à une réflexion critique concernant les effets des divers choix; à des méthodologies, des matériels et des évaluations assortis de schémas de suivi ciblés, basée sur l'apprentissage participatif à tous âges et tous niveaux; et à des mécanismes permettant aux personnes individuelles de transmettre leur savoir à une large audience.

DOCUMENTATION DE LA BIODIVERSITE: L'atelier sous le thème "Documentation de la biodiversité: les entraves, les stratégies et les infrastructures," présidé by Gaston Achoundong, de l'Herbier national camerounais, et Philippe Bouchet, du MNHN, s'est déroulé jeudi. L'atelier a tenu trois séances.

Changement des paradigmes: Les participants ont entendu des exposés sur: le Centre d'information sur la biodiversité mondiale; la documentation de la biodiversité et les besoins de la CDB; et l'organisation de la recherche, la propriété intellectuelle et les changements scientifiques des paradigmes.

Diversité des infrastructures de la biodiversité: Les participants ont entendu des exposés sur: l'infrastructure de l'étude et de la préservation de la biodiversité végétale; la bioinformatique; et la base de données des spécimens de la biodiversité arabe dans les musées d'histoire naturelle étrangers.

Documentation de la biodiversité et traitement de la crise de la biodiversité: Les participants ont entendu des exposés sur: l'importance des enquêtes biologiques pour l'octroi d'une priorité aux mesures de préservation -- un exemple tiré de l'expérience malgache; la quête de programmes, de protocoles et de principes partagés dans les domaines de la découverte, de la documentation et de la détermination des espèces; les données concernant la biodiversité et les cadres de régulation des ressources génétiques; et un recensement des formes de vie marine.

Vendredi, en Plénière, Jo Mulongoy, de la CDB, a présenté les conclusions de l'atelier. Il a souligné le besoin de mettre les données et les connaissances disponibles ayant trait à la biodiversité à la disposition des usagers partout dans le monde, et d'acquérir des connaissances en utilisant de nouvelles méthodes et en établissant des liens entre les principales institutions opérant dans les domaines de la préservation et de la taxonomie. Mulongoy a indiqué que

les participants ont également appelé à une collaboration entre les centres de collecte de données, d'information taxonomique et de ressources biologiques, et pour faciliter l'accès académique aux spécimens et aux données, à travers une charte de bonne conduite ou des lignes directrices.

LES DEFIS POSES A LA REALISATION DE

L'OBJECTIF 2010: Watson a présidé l'atelier consacré au thème des "Défis posés à la réalisation de l'objectif 2010 – le financement de la recherche," qui s'est déroulé jeudi. Les participants ont tenu une table ronde sur les principales questions ayant trait à la recherche axée sur la préservation, sur le point de savoir si la recherche actuelle en matière de préservation est satisfaisante, et sur les propositions d'améliorer la recherche et son financement. Les participants au débat étaient: Natarajan Ishawaran, de l'UNESCO; Jean-Yves Grosclaude, de l'agence française de développement; John Robinson, vice-président de l'Association pour la préservation de la planète; Thomas Lovejoy, Président du Centre Heinz; Pierre Mathy, de la Direction Générale de l'Environnement de la CE; et Peter Schei, Président de BirdLife International.

Le Président de l'atelier Watson a proposé des conclusions provisoires, incluant la nécessité: d'un renforcement des capacités des communautés scientifiques et politiques; d'un financement adéquat pour la recherche, en particulier, dans les pays en développement; et de l'implication des ministres des finances et d'autres ministres. Les participants ont également décidé qu'il est besoin: d'intégrer les sciences naturelles et sociales; d'établir des équipes multi- et interdisciplinaires de recherche; d'évaluer les progrès, à travers des données de base; et d'élaborer le cadre nécessaire à la recherche, au suivi et à la formulation des politiques.

Vendredi, Mulongoy a présenté les conclusions de l'atelier, à la Plénière, soulignant que la recherche en biodiversité doit être interdisciplinaire, ce qui implique, entre autres, une intégration des sciences sociales, des savoirs traditionnels et des innovations et des pratiques liées à la gestion de la biodiversité. Il a indiqué que les participants ont apporté leur appui à la fourniture d'un effort coordonné sur une échelle comparable à celle du projet du génome humain, et a souligné que la gestion de la nature complexe et dynamique des écosystèmes rend la substitution de tous les services écosystémiques, par la technologie, à la fois difficile et onéreuse.

Le compte rendu du débat tenu durant la seconde séance de l'atelier, est disponible en ligne à

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num4f.html>.

L'APPROCHE INTEGREE EN MATIERE DE

BIODIVERSITE: L'atelier sur l'approche intégrée en matière de biodiversité, présidée par Yvon Le Maho, de l'Académie française des sciences, s'est déroulé mercredi après-midi. Il a comporté deux séances.

Les gènes et leurs fonctions: les participants ont entendu des exposés sur: la biologie intégrée; l'utilisation de "Hydra" comme modèle d'évolution et de régénération animale; les modifications génétiques qui sous-tendent les modifications morphologiques dans les populations de poissons de surface et de grottes; et le paysage génétique – vers une intégration de l'écologie des paysages et de la génétique des populations.

La biologie des adaptations: Des exposés ont été présentés sur l'adaptation des poissons à l'environnement Antarctique, et sur l'exploration des liens de connectivité et de l'architecture des réseaux de découvertes thérapeutiques, pour la mesure des flux métaboliques dans les systèmes adaptatifs complexes.



Vendredi, Mulongoy a présenté à la Plénière un rapport sur les débats de l'atelier, soulignant qu'il est besoin: de renforcer les approches intégrées qui protègent la diversité culturelle; faire usage de technologies diverses pour répondre à la complexité des questions; et traiter toutes les formes de biodiversité, y compris les sols et les organismes microbiens.

LA BIODIVERSITE ET LES ZONES URBAINES:

L'atelier sur la biodiversité et les zones urbaines, présidé par Jacques Weber, de l'IFB, s'est déroulé jeudi. Les participants ont entendu des exposés sur: les défis à relever et les opportunités offertes dans le domaine de la préservation de la biodiversité; la charte régionale pour la préservation de la biodiversité et des environnements naturels; Paris et la biodiversité; la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans la Réserve de Biosphère de la Ceinture Verte de la Ville de São Paulo; l'urbanisation et la gestion des zones vertes à Stockholm et dans le parc urbain national; Stratégie de la Ville du Cap pour la biodiversité et le 'CUBES Urban Biosphere Reserve Group'; de la biodiversité au diversités urbaines – les nouveaux défis posés à la collaboration multidisciplinaire; et, les parcs, les jardins et la biodiversité dans les villes.

Vendredi, Watson a présenté les conclusions de l'atelier, à la Plénière, mettant en exergue l'appel à l'intensification des efforts de recherche et de gouvernance dans le domaine de la biodiversité et des zones urbaines. Il a indiqué que les participants ont conseillé les autorités nationales, régionales et municipales à prendre des mesures en faveur de la biodiversité et à se focaliser sur les exemples positifs comme ceux des ceintures vertes et des parcs. Soulignant l'importance de la conscientisation des citoyens des villes quant au besoin de mobiliser une action pour la préservation de la biodiversité et du changement des modes de consommation, Watson a précisé que les participants ont recommandé l'établissement d'un réseau international "des Villes et des Zones Urbaines pour la Biodiversité."

BIODIVERSITE ET SANTE: Jean-François Guégan, de l'Institut français de la recherche pour la coopération et le développement (IRD), a assuré la coordination des travaux de l'atelier consacré au thème biodiversité et santé, qui s'est déroulé jeudi, et a tenu deux sessions.

Les préoccupations sanitaires mondiales: Les participants ont entendu des exposés sur: les conséquences de l'instabilité climatique sur la santé, présenté par Paul Epstein, de l'Ecole de Médecine de Harvard; des changements mondiaux et de l'émergence des maladies, présenté par Jonathan Patz, de l'Université du Wisconsin; de la biodiversité et des risques de maladie, présenté par Richard Ostfeld, de l'Institut Millbrook des Etudes Ecosystémiques; et de l'épidémiologie écosystémique pour la gestion durable dans les domaines de la foresterie et de l'agriculture, présenté par Christian Lannou et Marie-Laure Desprez-Loustau, de l'INRA.

Les outils modernes, les méthodes et les nouvelles manières de penser: Des exposés ont été présentés sur: les mécanismes qui sous-tendent la dynamique des maladies infectieuses, présenté par Pejman Rohani, de l'Université de Georgie; la macro-écologie de la dynamique démographique des maladies infectieuses, présenté par Guégan, de l'IRD; et les éléments fondamentaux et les zones d'émergence des maladies, par Jean-Paul Gonzalez, de l'IRD.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont souligné la nécessité d'accroître: la recherche intra-disciplinaire sur les maladies infectieuses, en particulier, dans l'écologie urbaine; le

partage des avantages tirés des découvertes pharmaceutiques; la reconnaissance de l'interdépendance du climat et de biosphère; la diversification des systèmes de production alimentaire.

Vendredi, Watson a présenté à la Plénière un rapport sur les discussions de l'atelier. Expliquant les risques posés par les monocultures, il a précisé que les participants ont appelé au rétablissement de la biodiversité dans les systèmes d'approvisionnement alimentaire, aux fins de réduire la susceptibilité aux maladies, des cultures et des animaux. Il a souligné que les participants ont souligné l'importance des interactions entre le climat, la biodiversité du paysage et la santé humaine. Il a fait état également de l'observation par les participants que les maladies émergentes sont l'interface entre les changements survenus dans la société et dans les systèmes naturels, et a identifié les cas où la biodiversité ou un habitat non perturbé peut avoir un rôle protecteur dans le maintien de la santé humaine. Reconnaissant l'importance du suivi de la biodiversité des pathogènes dans la détection des risques émergents, il a précisé que les participants ont recommandé d'établir une commission scientifique mixte des Nations Unies regroupant l'organisation mondiale de la santé, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUE, l'UNESCO, le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la banque mondiale, pour établir des passerelles entre les diverses études scientifiques requises.

Le compte rendu de ces exposés et des débats qui ont suivi, est disponible en ligne à

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num4f.html>.

BIODIVERSITE MICROBIENNE: L'atelier sur la biodiversité microbienne et la société, présidé par Kenneth Timmis, du Centre de recherche allemand de biotechnologie, s'est déroulé jeudi. Les participants y ont entendu des exposés sur: l'impact et le potentiel de la diversité microbienne, présenté par Timmis; l'évaluation de la diversité moléculaire, présenté par Erko Stackebrandt, de la Collection allemande des microorganismes et des cultures cellulaires; l'exploration et l'exploitation de la diversité des microbes capables de dégrader les polluants, présenté par Michail Yakimov, de l'Institut italien pour la Protection de l'Environnement des littoraux; les microbes alimentaires et la fonction viscérale, par Willem de Vos, Wageningen, du Centre des sciences alimentaires; la diversité microbienne de la rhizosphère, par Jacques Balandreau, du CNRS; les microbes animaliers, par Angeli Kodjo, de l'Ecole vétérinaire nationale, de Lyon; et l'exploration du réseau global de la biodégradation, par Víctor de Lorenzo, de l'Université Autonome de Madrid.

Vendredi, Mulongoy a présenté à la Plénière, les conclusions de l'atelier, y compris le fait que les microorganismes accomplissent des fonctions écologiques complexes et vitales, mais qu'on n'en sait pas assez sur leur diversité et leur fonction. Il a indiqué que les participants ont souligné le besoin de nouvelles méthodes d'accès et de culture des microorganismes, ont décrit l'écologie des pathogènes microbiens et ont caractérisé les ressources génétiques microbiennes.

Le compte rendu étendu de ces exposés et des débats qui ont suivi, est disponible en ligne à

<http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num4f.html>.

LA GESTION DES PECHERIES: Serge Garcia, de la FAO, a présidé l'atelier qui s'est déroulé, jeudi, sur le thème des défis posés à la gestion des pêcheries. Les exposés et les débats ont porté sur: les pêcheries, la biodiversité et les écosystèmes marins durables;



les préoccupations passées et présentes concernant la biodiversité marine; les récentes extinctions marines; de la gestion des espèces particulières à la gestion des écosystèmes; les changements climatiques et la gestion des pêcheries; les pêcheries et la gestion des océans; les pêcheries et les espèces emblématiques; les influences anthropiques sur la Mer Baltique; l'expérience française dans le domaine des politiques de pêches marines; la gestion à usage multiple en Australie; les récents développements survenus dans le domaine de la gestion; et, les outils de gestion actuels et l'approche écosystémique. L'atelier s'est terminé par un débat général.

Vendredi, Watson a présenté à la Plénière un rapport sur les débats de l'atelier. Mettant en exergue l'état déplorable des pêcheries du monde entier, il a indiqué que les participants ont appelé à des méthodes durables de récolte de ressources marines. Il a déclaré que l'atelier a également souligné que les politiques et la gouvernance appliquées dans le domaine des pêcheries ont échoué partout dans le monde, et qu'il a recommandé de réguler l'accès aux ressources marines et de promouvoir des méthodes d'exploitation durables. Il a également identifié les recommandations des participants de mettre au point des outils d'observation pour l'évaluation des politiques de gestion des écosystèmes et d'établir un groupe d'experts multidisciplinaire international sur les écosystèmes marins.

L'INNOVATION: Bana Bihari Jana, de l'Université de Kalyani, en Inde, a présidé l'atelier consacré au thème "Biodiversité – la nouvelle frontière de l'innovation," qui s'est déroulé mercredi après-midi et jeudi matin. L'atelier a tenu deux sessions.

Des connaissances de base aux sources de l'innovation: Les participants ont entendu des exposés portant sur: l'ingénierie écologique moderne, présenté par Jana; les applications biomimétiques dans la technologie moderne, par Mark Ayre, de l'agence spatiale européenne; l'évaluation des produits naturels, par Renée Borges, de l'Institut indien des sciences; la création et la mise en valeur de terres humides, par William Mitsch, de l'Université de l'Etat de l'Ohio; et, la biodiversité en tant que nouvel outil au service de l'industrie minière, par Moses Mugabi, de la Kasese Cobalt Company.

Innovation pour et par la biodiversité: des exposés ont été présentés sur les thèmes: biotechnologie, agriculture et environnement, par Pierre-Henry Gouyon, de l'Université de Paris-Sud; les effets des OGM sur l'environnement et les perspectives en matière de gestion, par Roger Zangré, l'Agence nationale burkinabé pour la mise en valeur de la recherche; la biodiversité et l'innovation agricole dans le tiers-monde, par Marc Dufumier, de l'Institut national français d'Agronomie; et, bioéthique et biodiversité, par David Heyd, de l'Université Hébraïque.

Vendredi, en Plénière, Watson a présenté un rapport sur les travaux de l'atelier, indiquant que les participants ont souligné l'importance: de la reconnaissance des savoirs des communautés locales; de l'intégration de la bioéthique dans la formation des ingénieurs, des négociants et des décideurs; de l'amélioration des bases éthique et juridique de la biodiversité; et, la recherche sur la gestion environnementale, de l'atténuation de la pollution, de l'adaptation des changements mondiaux, et de la valeur de la biodiversité pour le fonctionnement des écosystèmes. Il a précisé que les participants ont recommandé de stimuler la recherche intégrative sur les OGM, pour la détermination de leur pertinence sociale et de leurs effets économiques et environnementaux, et a proposé que le brevetage des OGM devrait rendre les entreprises

juridiquement responsables des dégâts éventuels découlant de leur utilisation.

Le compte rendu de ces exposés et des débats qui ont suivi, est disponible en ligne à <http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num3f.html> et <http://www.iisd.ca/sd/icb/sdvol100num4f.html>

LES INDICATEURS ET L'OBJECTIF 2010: Jo Mulongoy, de la CDB, Denis Couvet, du MNHN, et Dominique Richard, du MNHN, ont coordonné les travaux de l'atelier consacré au thème 'les indicateurs et l'objectif 2010. L'atelier s'est déroulé mercredi après-midi et jeudi matin, et a tenu trois sessions.

Les buts et les objectifs en matière de biodiversité: Les participants ont entendu des exposés sur: les objectifs scientifiques derrière les indicateurs de la biodiversité, présenté par Andrew Dobson, de l'Université de Princeton; la science et les ODM, par Charles McNeil, du PNUD; les objectifs des aires protégées, par David Sheppard, de l'UICN; et les scénarios des projections visant à soutenir les processus décisionnels, par Jeffrey McNeely, de l'UICN.

Les indicateurs pour l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs: Des exposés ont été présentés sur les thèmes: du suivi de la diversité végétale dans les paysages forestiers, par Don Waller, de l'Université du Wisconsin; les indicateurs applicables à des espèces multiples, sur la base d'un suivi à grande échelle des oiseaux communs, par Romain Juilliard, du MNHN; mesure de l'évolution enregistrée dans l'état de la menace pesant sur la biodiversité, avec l'Indice de la Liste Rouge, par Stuart Butchart, de BirdLife International; composition des espèces ligneuses en tant qu'indicateur de la diversité florale forestière, par Frédéric Gosselin, de Cemagref; les indicateurs des services écosystémiques des sols, par Patrick Lavelle, de l'IRD; les poissons d'eau douce en tant que bio-indicateurs de la qualité de l'eau, par Sylvie Dufour, du MNHN; les agro-écosystèmes et les services de pollinisation, par Alexandra-Maria Klein, de l'Université de Göttingen; détermination de l'importance des zones semi-naturelles en tant que sources de biodiversité, par Reija Hietala-Koivu, de l'Université de Helsinki; la fragmentation forestière, en tant qu'indicateur de l'intégrité écosystémique, par Cristián Echeverría, de l'Université Australe du Chili; les critères et indicateurs de la gestion forestière durable, par Carol Colfer, du CIFOR; et les indicateurs des changements survenus dans les paysages dans le cadre de différents scénarios des politiques agricoles, par Eva Cudlínová, de l'Institut tchèque de l'écologie des paysages.

Communication aux décideurs et au grand public: Les participants ont entendu des exposés sur: les opportunités offertes et les défis posés dans l'intégration des buts, des objectifs et des indicateurs dans les stratégies, les politiques et les plans d'action nationaux, présenté par Alfred Oteng-Yeboah, du Ghana; la communication des indicateurs écologiques aux décideurs et au public, par Virginia Dale, des Etats-Unis; et, les stratégies de gestion des données pour la fourniture d'indicateurs aux échelons national, régional et international, par Jerry Harrison, du Centre du PNUD pour le suivi de la préservation mondiale.

Vendredi, en Plénière, Mulongoy a présenté les conclusions de l'atelier, signalant que les participants ont souligné le besoin: de regrouper les indicateurs; de rattacher le suivi aux indicateurs et à la recherche; et la mise en place d'un cadre pour le programme de la recherche mondiale, qui permettrait, entre autres, l'estimation des coûts de l'utilisation des indicateurs de suivi.



DIVERSITE BIOLOGIQUE ET CULTURALE: Jeudi, Edvard Hviding, de l'Université de Bergen, a présidé l'atelier sur le thème "Diversité biologique et culturelle – le challenge du savoir local, des pratiques et des vues mondiales." Les participants ont entendu des exposés sur: Gestion de la biodiversité – les questions de l'information et du pouvoir; la diversité dans la terminologie Saami concernant les rennes et la neige; l'engendrement du savoir dans les Andes centrale du Pérou; la biodiversité, les systèmes de gestion traditionnelle et les moyens d'existence; et l'approche autochtone dans la planification communautaire de l'utilisation des terres; et, la connaissance et gestion de la biodiversité dans les Iles Salomon.

Une table ronde a été organisée sur l'octroi d'une valeur locale au savoir local en France, avec de brefs exposés sur: la biodiversité et les communautés de Guyane française; les communautés locales -- médiateur entre les différents types de savoirs; Produits locaux, les indicateurs géographiques et les normes sanitaires; le challenge de la préservation et la pertinence des savoirs locaux; et la transhumance des ovins et le savoir des pasteurs.

Vendredi, Mulongoy a présenté les conclusions de l'atelier, notamment le besoin de lancer ou de renforcer les programmes de recherche établissant un lien entre la biodiversité et les moyens d'existence. Soulignant que la préservation de la biodiversité peut contribuer à l'allègement de la pauvreté et vice-versa, il a précisé que les participants ont encouragé l'intégration de l'objectif 2010 et des OMD, en tenant compte du savoir local.

LES REGIMES D'APPROPRIATION ET LES SYSTEMES DE GESTION: L'atelier consacré au thème 'Régimes d'appropriation et systèmes de gestion, présidé par Arun Agrawal, de l'Université du Michigan, s'est déroulé mercredi après-midi. Les participants ont entendu des exposés, suivis par des débats, sur: la légitimation de la gouvernance de la préservation; les dilemmes de la gestion et de la gouvernance de la biodiversité; le lien entre l'allègement de la pauvreté et la préservation de la biodiversité; et, le contexte institutionnel communautaire des innovations technologiques et des systèmes d'information.

Vendredi, lors de la présentation, à la Plénière, du rapport sur les débats de l'atelier, Watson a indiqué que les participants ont souligné l'importance: de l'amélioration de la compréhension des liens entre pauvreté et biodiversité; de la réponse au contexte politique et des spécificités locales; et la mise en place de mesures incitatives appropriées, telles que les droits de propriété et les politiques fiscales dans les régimes traitant de l'appropriation, de la gestion, de l'accès et de l'utilisation de la biodiversité. Il a déclaré que les participants ont également souligné l'importance de l'intégration intersectorielle et de l'échelle spatiale de la préservation de la biodiversité et de l'allègement de la pauvreté. Martha Chouchena-Rojas, de l'UICN, a ajouté l'importance: des liens fonctionnels entre la préservation de la biodiversité et l'éradication de la pauvreté; des savoirs nouveaux et innovants et des mesures incitatives pour une préservation efficace; et de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des projets, sur la base de l'équité, de l'efficacité et de la durabilité.

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE TROPICALE ET SUBTROPICALE: L'atelier consacré au thème "Gestion durable de la biodiversité tropicales et subtropicale – les îles et les forêts" s'est déroulé mercredi et jeudi.

Les forêts: Les participants à la session consacrée aux forêts, présidée par Pekka Patosaari, Secrétaire général du Forum des Nations Unies sur les Forêts, ont entendu des exposés sur: les

négociations internationales et la vision française; l'impact écologique de la demande internationale en matière de bois tropicaux; l'approche écosystémique dans la gestion forestière durable; et le challenge de la gouvernance dans le domaine de la gestion de la biodiversité des forêts tropicales. Une table ronde a été tenue sur la question de la gouvernance au service des forêts tropicales et subtropicales.

Les îles: Les participants à la session consacrée aux îles, présidée par Daniel Simberloff, de l'Université du Tennessee, ont entendu des exposés sur: la biodiversité insulaire, le développement durable et les invasions biologiques; les pays insulaires et l'objectif 2010; le déclin de la biodiversité dans les Iles Mascarene; la gestion de la biodiversité insulaire dans l'Archipel de Madeira; les aires protégées sur l'île de Madagascar, en tant que nouvelle vision pour la lutte contre la pauvreté; les stratégies favorisant les bonnes pratiques mondiales, dans le domaine de la gestion de la biodiversité, des espèces envahissantes et des développements survenus sur les îles; et, l'utilisation du savoir traditionnel dans la gestion de la biodiversité en Océanie.

Vendredi, Watson a présenté les conclusions de l'atelier à la Plénière. Au sujet des forêts, il a souligné que les forêts tropicales contiennent une bonne proportion de la biodiversité terrestre et qu'elles font l'objet de débats sociaux et de processus de négociation intergouvernementaux. Watson a indiqué que les participants ont souligné le taux alarmant du déboisement et ont proposé: de reconnaître la biodiversité forestière à l'extérieur des aires protégées et le rôle des forêts dans la réduction de la pauvreté; et d'intégrer l'approche écosystémique dans les politiques forestières. Il a signalé que les participants ont également appelé à une recherche pour l'amélioration des outils de la gouvernance forestière, à tous les niveaux, et pour tirer des enseignements des réussites et des échecs vécus dans le domaine de la préservation et de l'utilisation durable des forêts.

Mettant en relief les circonstances particulières des îles, et notamment les zones cruciales et les domaines riches en endémismes et vulnérables aux espèces envahissantes, Watson a déclaré que les participants ont recommandé de mobiliser les ressources et de mettre en place des régulations. Mettant en relief l'importance des réseaux pour le partage des pratiques et des savoirs en matière de gouvernance, il a précisé que la session de l'atelier a souligné que la recherche peut anticiper les effets des changements mondiaux sur la biodiversité des îles.

SESSION DE CLÔTURE

Vendredi, Bernard Bachelier, conseiller ministre délégué français de la recherche, a ouvert la session finale et la Plénière de clôture.

Après la présentation des rapports concernant les débats des ateliers, par Jo Mulongoy, de la CDB, Robert Watson, de la Banque mondiale, et Martha Chouchena-Rojas, de l'UICN, une table ronde a été tenue. Charles Perrings, de l'Université de York, a déclaré que la Conférence de Paris a montré le besoin d'un changement dans notre manière de faire, pour éviter des préjudices futurs. Il a souligné la nécessité d'établir un cadre temporel pour l'action, et a indiqué que l'objectif 2010 n'est qu'une première étape du chemin à parcourir, qui requiert la science pour aider à déterminer les changements politiques et pour améliorer les capacités décisionnelles.

Robert Barbault, du MNHN, a souligné l'importance du développement des connaissances relatives à la biodiversité et de l'engagement en faveur du concept de développement durable.



José Sarukhán, de l'Institut national mexicain de l'écologie, a rendu hommage à la Conférence, pour avoir mis en présence un large éventail de points de vue sur la biodiversité. Il a déclaré qu'en dépit de la pénurie des données, on en sait assez pour prendre des mesures dès à présent. Il a souligné le besoin de placer la préservation de la biodiversité à la tête de l'ordre du jour politique.

Laurence Tubiana, Directrice de l'IDDRI, a déclaré que la Conférence a renforcé le fait que la biodiversité est un bien mondial à l'interface de la science et de la politique. Elle a souligné que la Conférence a également montré que les instruments multilatéraux doivent être améliorés et leur intégration, accrue, et que les scientifiques veulent fournir aux décideurs les outils nécessaires.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont souligné le besoin d'établir des codes de bonnes pratiques, ainsi que de déterminer et d'entreprendre une recherche sur les indicateurs. Un participant a posé la question de savoir comment la communauté scientifique peut communiquer avec les décideurs. Sarukhan a déclaré que les données fournies devraient être axées sur les problèmes rencontrés. Perrings a souligné le besoin de déterminer des indicateurs de biodiversité attractifs. Tubiana a indiqué qu'à la fois les décideurs politiques et la société civile doivent être sollicités d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité.

Dans sa déclaration de clôture, Xavier Darcos, ministre délégué français de la coopération et du développement, a souligné que la Conférence de Paris a réalisé ses objectifs quant à la détermination des besoins de la recherche et à l'amélioration de la prise de conscience publique. Reconnaissant que la pauvreté extrême existe encore dans de nombreux pays riches en biodiversité, il a indiqué que les efforts visant à traiter les défis environnementaux et le challenge de la réduction de la pauvreté, doivent être conjugués et que la solidarité internationale est nécessaire pour la réalisation du développement durable. Le ministre Darcos a mis en exergue l'engagement de la France: à contribuer au renforcement des capacités des pays en développement; à promouvoir le dialogue entre le Nord et le Sud, en particulier dans le domaine de l'accès et du partage des avantages; à intégrer la protection du savoir local dans les législations nationales; et à accroître les fonds destinés à la communauté scientifique.

Michel Loreau, Président du Comité Scientifique de la Conférence, a présenté la version finale de la Déclaration de Paris sur la Biodiversité, un appel lancé par les scientifiques en faveur de la biodiversité.

Mark Collins, Président du Comité d'Organisation de la Conférence, a présenté une déclaration au nom de la Conférence, dans son ensemble, sur la base de ses exposés et de ses débats, et de la Déclaration de Paris.

Eric Cornut, Président de Novartis-France, s'est félicité de la tentative de la Conférence, d'impliquer la communauté du commerce et de l'industrie. Il a affirmé que de nombreuses entreprises sont déjà impliquées et partagent l'engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. Il a mis en relief l'importance du partage équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques, et a rappelé le partenariat établi entre le Conseil Mondial du Commerce et de l'Industrie pour le Développement Durable et l'UICN, en tant qu'approche pragmatique regroupant le secteur du commerce et de l'industrie et la communauté de la biodiversité.

Rappelant que l'UNESCO est la seule agence scientifique des Nations Unis, Walter Erdelen, de l'UNESCO, a souligné

l'importance de l'UNESCO, pour la prise en considération des résultats et pour la participation dans le suivi de la Conférence de Paris. Erdelen a identifié les initiatives scientifiques et les programmes de suivi ayant trait à la biodiversité, dans lesquelles l'UNESCO est en train de collaborer avec d'autres organisations intergouvernementales. Il a également indiqué que l'UNESCO est prêt à s'associer à un groupe d'experts international sur la biodiversité.

Pierre Valette, de la Direction générale de la recherche, à la CE, a déclaré qu'il existe, au sein de l'UE, nombre de bases de données et de programmes qui sont ouverts à tous les pays et qui peuvent être utilisés pour la préservation de la biodiversité. Il a exprimé l'espoir de voir les résultats de la Conférence, aider à fournir des données à la gouvernance de la biodiversité et aux processus décisionnels.

Charles Rabotoarison, ministre malgache de l'environnement, a déclaré que la Déclaration de Paris pour la Biodiversité nous rappelle les défis posés à la préservation de la biodiversité ainsi que les responsabilités qui sont les nôtres, soulignant que les êtres humains à la fois du Nord et du Sud sont responsables de l'érosion du capital naturel de la planète. Le ministre Rabotoarison a souligné le besoin de renforcer l'expertise scientifique, en particulier, des pays du Sud, et de promouvoir l'initiative internationale en faveur d'une meilleure compréhension de la préservation de la biodiversité.

Carlos Rodríguez Echandi, ministre de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica, a souligné que les défis posés à la préservation de la biodiversité sont non seulement d'ordre scientifique mais également d'ordre politique. Mettant en relief la priorité accordée aux préoccupations économiques et de défense, il a déploré le peu d'attention accordée par les décideurs à la biodiversité et de l'environnement, a proposé l'élaboration du concept de récolte écologique, et a appelé à un changement des valeurs.

Elliot Morley, ministre britannique de l'environnement et de l'agroenvironnement, a souligné le besoin de reconnaître les biens et les services fournis par la biodiversité, ainsi que leurs liens avec les moyens de vivre et le bien être des êtres humains. Il a indiqué que la difficulté réside dans la transmission de ce message à l'ensemble des ministres, et pas seulement aux ministres de l'environnement, et a plaidé pour: le renforcement de la science de la biodiversité, à tous les niveaux; le renforcement des capacités scientifiques, en particulier, dans les pays en développement; la coordination des efforts scientifiques; et l'amélioration des structures gouvernementales de soutien à la recherche.

Rappelant les conclusions de la Conférence sur l'importance de la biodiversité pour le bien être humain, François d'Aubert, ministre délégué français de la recherche, a appelé: à une science interdisciplinaire améliorée, pour renforcer les politiques gouvernementales et les négociations internationales; à l'élaboration d'instruments de marché et d'indicateurs; à l'implication volontaire du secteur de l'entreprise; au renforcement des capacités, en particulier des pays en développement; et à la solidarité internationale. Le ministre d'Aubert a promis l'engagement de la France en faveur de la réalisation de l'objectif 2010, à travers une coopération internationale intensifiée.

Bernard Bachelier, conseiller auprès du ministre délégué français de la recherche, a clôturé la réunion à 12h40.

Déclaration de Paris pour la Biodiversité: La Déclaration comprend trois parties et recommandations.



La première partie stipule que la biodiversité, en tant que patrimoine naturel et de ressource vitale de toute l'humanité:

- est une source de valeurs esthétiques, spirituelles, culturelles et récréatives;
- fournit des biens qui ont des valeurs à usage direct, tels que l'alimentation, le bois et les produits pharmaceutiques;
- soutient et renforce les services écosystémiques desquels dépendent indirectement les sociétés humaines, notamment l'entretien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols, et la résistance des écosystème, aux changements; et
- fournit aux sociétés humaines des opportunités d'adaptation aux besoins et aux circonstances qui changent, et de découverte de nouveaux produits et de nouvelles technologies.

La deuxième partie reconnaît que la biodiversité est en train d'être détruite de manière irréversible par les activités humaines, soulignant que:

- les être humains sont en train d'altérer l'environnement, à un rythme sans précédent, affectant le développement durable et la qualité de vie;
- les espèces sont en train d'être érodées à un rythme qui est près de 100 fois plus rapide que la moyenne des rythmes naturels;
- l'érosion à grande échelle est irréversible; et
- les causes profondes de la destruction sont de nature démographique, économique et institutionnelle.

La troisième partie stipule qu'un grand effort est nécessaire pour découvrir, comprendre, préserver et utiliser de manière durable la biodiversité, y compris:

- des mesures immédiates vigoureuses pour réaliser les ODM et pour s'assurer de la sécurité alimentaire, de la santé humaine et de la qualité de vie;
- un effort international coordonné visant à mobiliser les scientifiques pour la diffusion des connaissances relatives à la biodiversité; et
- l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable dans le développement économique et social.

Sur cette plate-forme, les gouvernements, les décideurs et les citoyens sont encouragés à entreprendre les actions nécessaires, notamment:

- la mise en place de programmes de recherche interdisciplinaire ambitieux;
- l'intégration de la biodiversité dans les critères de toutes les décisions économiques et politiques et dans la gestion environnementale;
- l'amélioration de l'éducation et de la conscientisation du public; et
- la fourniture d'un effort majeur pour le renforcement des capacités, en particulier des pays en développement.

La Déclaration a appelé également à la mise en place d'un mécanisme international intégrant des éléments intergouvernementaux et non gouvernementaux, et adossés sur les initiatives et les institutions disponibles, pour la fourniture de données, la détermination des priorités et l'information des conventions ayant trait à la biodiversité.

Déclaration de la Conférence: La déclaration appelle l'engagement des gouvernements à concrétiser l'objectif 2010, en tant que condition du développement durable, et reconnaît que:

- la biodiversité est une ressource vitale mal appréciée qui constitue la base des ODM;
- la biodiversité est en train d'être détruite de manière irréversible par les êtres humains, à un rythme sans précédent;

- à moins d'un ralentissement important du rythme actuel de l'érosion de la biodiversité, les efforts visant à réduire la pauvreté sont voués à l'échec; et
- bien que les connaissances actuelles soient suffisantes pour justifier une action immédiate, de grands efforts restent nécessaires pour le comblement des lacunes.

La déclaration encourage:

- les gouvernements, à prendre toutes les mesures nécessaires à la concrétisation de l'objectif 2010, y compris le renforcement des capacités;
- la société civile et le secteur privé, à entreprendre des actions en phase avec l'objectif 2010; et
- la communauté scientifique, à mettre en place une coordination nationale et internationale plus importante.

La déclaration appelle également à:

- des ressources publiques et privées pour la compréhension et la conservation de la biodiversité;
- une communication entre les divers acteurs, y compris des liens avec les communautés locales et autochtones; et
- une coopération et des synergies plus importantes entre les Parties aux, et les secrétariats des, accords environnementaux multilatéraux.

Enfin, la déclaration recommande, en réponse à la proposition faite par le Président français Jacques Chirac, le lancement d'un processus consultatif multipartites international pour la détermination du besoin d'un mécanisme international chargé de fournir une évaluation scientifique des données et des options politiques requises dans les domaines de la prise de décision, et adossé sur les organes et les activités disponibles.

REUNIONS A VENIR

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EAU POUR L'ALIMENTATION ET LES ECOSYSTEMES:

Cette conférence, organisée par la FAO et le Gouvernement des Pays-Bas, se réunira du 31 janvier - 5 février 2005, à La Haye, aux Pays-Bas. Elle constituera une plate-forme pour le traitement de l'harmonisation de la production alimentaire et de la gestion écosystémique et ses résultats seront transmis en guise de contribution, à la treizième session de la Commission du Développement Durable (CDD-13) et aux travaux pertinents menés dans le cadre de la CBD, de la Convention de Ramsar et du Plan de Mise en Application de Johannesburg. Pour en savoir davantage, contacter: Mathieu Pinkers, Dutch Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality; e-mail: m.j.h.p.pinkers@minlnv.nl; Internet: <http://www.fao.org/ag/wfe2005/>

GEST-12 DE RAMSAR: La 12^e réunion du Groupe chargé de l'Evaluation Scientifique et Technique (GEST) de la Convention de Ramsar, se déroulera du 1^{er} au 4 février 2005, à Gland, en Suisse. Pour plus de renseignements, contacter: Ramsar Convention Secretariat; tel: +41-22-999-0170; fax: +41-22-999-0169; e-mail: ramsar@ramsar.org; Internet: <http://ramsar.org/w.n.strp-datechange.htm>

OSASTT-10 DE LA CDB: La 10^e réunion de l'Organe Subsidaire de la CDB chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT-10) aura lieu du 7 au 11 février 2005, à Bangkok, en Thaïlande. Le thème de l'OSASTT-10 sera la biodiversité insulaire. Pour les détails, contacter: CBD Secretariat; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-



288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; Internet:
<http://www.biodiv.org/doc/meeting.aspx?mtg=SBSTTA-10>

TROISIEME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL DE COMPOSITION NON LIMITEE SUR L'ACCES ET LE PARTAGE DES AVANTAGES: Cette réunion se déroulera à la suite de l'OSASTT-10, du 14 au 18 février 2005, à Bangkok, en Thaïlande. Le Groupe de Travail examinera: la nature, la portée et les éléments devant figurer dans le régime international d'accès et de partage des avantages; les termes et les définitions; et l'utilisation possible de certificats d'origine/de source/de provenance légale et les mesures d'appui au respect des dispositions, liées au consentement préalable en connaissance de cause et termes de l'accord mutuel. Pour d'autres renseignements, contacter: CBD Secretariat; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; Internet:
<http://www.biodiv.org/doc/meeting.aspx?mtg=ABSWG-03>

TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE: LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE EN TANT QUE STYLE DE VIE: Cette Conférence, qui se tiendra du 21 au 26 février 2005, à Kota Kinabalu, Sabah, en Malaisie, est organisée par l'Institut pour la Biologie Tropicale et la Conservation. Avec un accent placé sur l'accroissement des partenariats entre les décideurs et les communautés locales, et sur l'intégration de l'industrie dans la conservation de la biodiversité, la réunion traitera des règles et régulations, de la conservation à travers les partenariats, les mécanismes de marché, et les modèles communautaires alternatifs en matière d'utilisation durable de la biodiversité. Pour en savoir davantage, contacter: Bornean Biodiversity and Ecosystem Conservation; fax: +60-088-320291; e-mail:

bbec@sabah.gov.my; Internet:
<http://www.bbec.sabah.gov.my/overall/1stannouncement2005.htm>

NOUVEAUX COURANTS DANS LA CONSERVATION DES SYSTEMES D'EAU DOUCE: SYMPOSIUM SUR LA SCIENCE DE LA BIODIVERSITE: Ce symposium, organisé par le Musée Américain d'Histoire Naturelle, se tiendra les 7 et 8 avril 2005, à New York, aux Etats-Unis. Le Symposium vise à mettre en lumière les récentes initiatives réussies dans le domaine de la conservation des eaux douces, à débattre des idées et des outils, et à explorer la manière et les endroits où ces innovations pourraient être appliquées sur le terrain. Pour d'autres détails, contacter: Fiona Brady, American Museum of Natural History; tel: +1-212-496-3431; fax: +1-212-769-5292; e-mail: brady@amnh.org; Internet:
<http://cbc.amnh.org/symposia/freshwater/>

CDD-13: La treizième session de la Commission du Développement Durable aura lieu du 11 au 22 avril 2005, au Siège des Nations Unies à New York, aux Etats-Unis. La CDD-13 se focalisera sur l'eau, l'assainissement et les établissements humains. Pour de plus amples renseignements, contacter: UN DSD; tel: +1-212-963-2803; fax: +1-212-963-4260; e-mail: dsd@un.org; Internet: <http://www.un.org/esa/sustdev/csd/>

FNUF-5: La cinquième session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) se tiendra du 16 au 27 mai 2005, au siège des Nations Unies à New York, aux Etats-Unis. Cette réunion représentera la conclusion du mandat quinquennal du FNUF et procédera à l'examen de l'avenir du processus. Pour les détails, contacter: Elisabeth Barsk-Rundquist, UNFF Secretariat; tel: +1-212-963-3262; fax: +1-917-367-3186; e-mail:

barsk-rundquist@un.org; internet:
<http://www.un.org/esa/forests/session.html>

CdP/RdP-2 PROTOCOLE SUR LA PREVENTION DES RISQUES DE LA BIOTECHNOLOGIE: La deuxième réunion de la Conférence des Parties à la CDB siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la Prévention des Risques de la Biotechnologie (CdP/RdP-2) se tiendra du 30 mai au 3 juin 2005, à Montréal, au Canada. La réunion examinera: les conditions exigées dans la notification; l'évaluation et la gestion des risques; la responsabilité et la réparation; les considérations socio-économiques; la manipulation, le transport, l'emballage et l'identification; les questions relatives aux mécanismes de financement et aux ressources financières; et, la coopération avec d'autres organisations. Pour plus d'informations, contacter: CBD Secretariat; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet:

<http://www.biodiv.org/doc/meeting.aspx?mtg=MOP-02>
REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL DE COMPOSITION NON LIMITEE SUR LES AIRES PROTEGEES: Cette réunion de la CDB se tiendra du 13 au 17 juin 2005, à Montecatini, en Italie. Pour les détails, contacter: CBD Secretariat; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; Internet:

<http://www.biodiv.org/meetings/default.aspx>

EDITION 2005 DE LA CONFERENCE SUR LA SANTE ET LA BIODIVERSITE: Cette Conférence, qui se tiendra du 23 au 25 août 2005, à Galway, en Irlande, vise à mettre en exergue l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques pour la santé humaine dans le monde, à promouvoir la biodiversité en tant que composante essentielle de la réalisation des ODM, et à mettre en lumière les risques que les effets des activités humaines sur les écosystèmes et la biodiversité, posent à la santé et au bien-être des êtres humains. Pour plus de renseignements, contacter: Elizabeth Dippie; tel: +353-9176-5640; fax: +353-9176-5641; e-mail: info@cohab2005.com; Internet:
<http://www.cohab2005.com/summary.htm>

COP-7 DE LA CCD: La septième Conférence des Parties à la Convention sur la Lutte Contre la Désertification (UNCCD) est prévue du 17 au 28 octobre 2005, à Bonn, en Allemagne. Pour en savoir davantage, contacter: UNCCD Secretariat; tel: +49-228-815-2802; fax: +49-228-815-2898; e-mail: secretariat@unccd.int; Internet: <http://www.unccd.int/main.php>

CdP-9 DE RAMSAR: La 9^e Conférence des Parties à la Convention de Ramsar sur les Zones Humides se réunira du 7 au 15 novembre 2005, à Kampala, en Ouganda. Pour plus d'informations, contacter: Dwight Peck, Communications Officer; tel: +41-22-999-0170; fax: +41-22-999-0169; e-mail: peck@ramsar.org; Internet: <http://www.ugandawetlands.org/Cop9/index.htm>

CONFERENCE SCIENTIFIQUE OUVERTE DIVERSITAS: La première Conférence Scientifique Ouverte DIVERSITAS se déroulera du 9 au 12 novembre 2005, à Oaxaca, au Mexique. Cette Conférence sera basée sur le thème "Intégration de la science de la biodiversité pour le bien-être des êtres humains." Pour de plus amples renseignements, contacter: DIVERSITAS Secretariat; tel: +33-1-45-25-95-25; fax: +33-1-42-88-94-31; e-mail: info@diversitas-osc1.org; Internet:
<http://www.diversitas-osc1.org/>